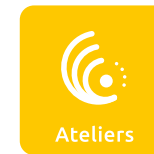


Activité 2015



Fin 2015, La Fondation du Levant adopte sa nouvelle charte. Celle-ci définit le virage pris depuis quelques années déjà. Des valeurs, des intentions et des principes qui nous engagent tous, membres du Conseil de Fondation, direction et collaborateurs.

Vis-à-vis du bénéficiaire, c'est :

- L'accepter sans jugement, s'intéresser à son vécu
- Valoriser ses forces et ses efforts
- Favoriser son autonomie et sa liberté de choix
- Mobiliser ses ressources
- Veiller à son bien-être

Vis-à-vis du réseau c'est :

- Travailler en partenariat
- Maintenir le bénéficiaire au centre de l'action
- Délivrer des prestations de qualité
- Rester en évolution et s'adapter aux besoins
- Rechercher des solutions originales et se former

Cette charte est notre boussole pour définir les prestations de la Fondation du Levant, particulièrement pour accompagner les résidents dans les secteurs résidentiels.

Comment nouer un lien de bienveillance et confronter dans le même temps les résidents aux cadres de l'institution et de la société ? Chez nous comme partout, s'adapter est indispensable.

Comment s'intéresser à l'individu plutôt qu'aux produits, sans pour autant banaliser l'addiction ? Pour les équipes, adopter une posture motivante en particulier dans un espace résidentiel est compliqué car l'équilibre est toujours instable. Il faut ainsi se munir de ressources et d'outils : intervention, supervision, analyse de pratique, colloques cliniques, formation de base et continue.

C'est donc avec un sentiment de satisfaction et de gratitude pour chacune des personnes qui font tourner Le Levant que nous vous invitons à parcourir notre rapport de mission accomplie en 2015 et à savourer comme certains d'entre nous l'ont fait au moment de cette rédaction, cette citation d'Alexandre Jollien tirée de l'ouvrage « Trois amis en quête de sagesse » (l'Iconoclaste, Paris, 2016) : « *Si je me sens en paix, bien entouré, la souffrance physique est un peu moins amère. Il s'agit de travailler sur les deux plans : prendre soin du corps et apaiser le mental.* »

Stéphane Manco, président
Pascal Dubrit, directeur

Le **CAP** entre formation et développement

Le Centre d'Aide et de Prévention (CAP) souhaite mettre l'accent sur trois thèmes développés en 2015 :

1. Les Enfants de parents dépendants, sujet d'une formation donnée par Addiction Suisse dans le but de sensibiliser les partenaires professionnels ; pour nous l'occasion de renforcer notre attention aux enfants des clients suivis au CAP.
2. La Psychologie de la circulation, formation suivie par deux collaboratrices du CAP afin d'augmenter les connaissances et compétences nécessaires aux suivis addictologiques liés aux mandats du Service des automobiles et de la navigation (SAN).
3. La prévention des conduites à risque et la promotion de la santé, thème de la journée des collaborateurs de la Maison des Jeunes autour du programme Gouvernail, organisé par le CAP en partenariat avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme. Cette action a permis de sensibiliser 80 personnes et s'ajoute à l'activité régulière de prévention dans les établissements scolaires du Canton de Vaud.

Evolution des activités du CAP en chiffres

| 2014 | 2015 | |
|------------|--------------|---|
| 275 | 288 | Nouvelles demandes dont |
| 110 (40 %) | 117 (40,5 %) | ont débouché sur une demande de suivi |
| 245 | 274 | Clients |
| 1285 | 1456 | entretiens individuels |
| 58 | 64 | entretiens couple/famille |
| 40 | 49 | réseaux |
| 762 | 771 | prélèvements urinaires |
| 23 | 28 | Tribunal des mineurs : séances d'éducation à la santé |
| 187 (246) | 229 (291) | Mineurs présents (convoqués) |
| 52 | 57 | Prévention des addictions : interventions en classe |
| 845 | 962 | Nombre d'élèves concernés |



CAP



CASA



CTR



Soleil Levant

Des prises en charge toujours plus individualisées pour **CASA & CTR**

En 2015, les échanges avec les partenaires du réseau ont mis en évidence le besoin d'individualiser encore plus les prises en charge proposées par la Fondation du Levant.

La réflexion sur les ateliers nous a conduit à élargir la palette d'offre pour les résidents. Dès lors, nous avons mis en place une navette entre les structures résidentielles afin que chacun puisse fréquenter des ateliers de développement personnel, d'insertion et/ou de production.

Les collaborateurs ont bénéficié d'un coaching d'équipe et les responsables d'un coaching individuel pour optimiser le fonctionnement, accompagner les changements et prévenir l'épuisement professionnel.

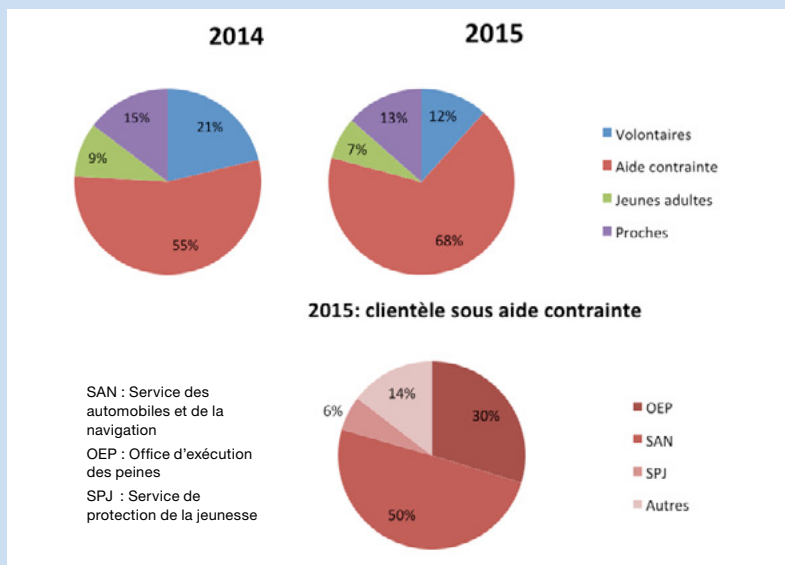
De manière générale, nous constatons une hausse des courts et moyens séjours résidentiels et une baisse des séjours de plus d'un an. Il est dès lors difficile de maintenir un taux d'occupation adéquat pour notre budget.

Cette évolution est corroborée par les observations du Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour les personnes toxicodépendantes (DCIST) qui fait état de la complexification des situations, du besoin de séjours résidentiels courts (type décharge) et d'un renforcement de l'articulation avec le secteur ambulatoire.

Pour **CASA**, 2015 a été en particulier l'occasion de :

- Créer et mettre en œuvre un groupe hebdomadaire au bénéfice des résidents centré sur la gestion des émotions avec des techniques de relaxation et de méditation en pleine conscience. Les objectifs sont d'apprendre à gérer et réduire le stress, soulager l'inquiétude et les troubles du sommeil, diminuer la souffrance physique ou/et psychologique et développer sa capacité de détente et de bien-être.
- Mettre sur pied pour les résidents des activités mensuelles (parapente, balade avec chiens de traineaux, séjour nature) en collaboration avec l'Association Sport'Ouverte.
- Renforcer l'utilisation du logiciel Medhive pour gérer les objectifs et projets individualisés des personnes prises en soins, et intégrer l'usage de l'Echelle d'auto-évaluation des difficultés et des besoins.
- Suivre des formations en équipe (gestion de la violence, réduction des risques, distribution de la médication...).

Evolution de la clientèle du CAP



Des participants satisfaits à **PUISSANCE L**

Depuis le mois de mai 2015, plus de vingt résidents ont été mis en activité dans divers postes et ateliers de la Fondation du Levant ainsi que chez un employeur externe. Quatre d'entre eux ont pu réaliser leur dossier de candidature pour effectuer des recherches d'emplois ou de stages afin de préparer leur sortie du Levant.

Des activités organisées avec la Maison de quartier des Faverges et les écoles de la région permettent de développer des postes proposés aux participants et de mieux nous faire connaître à l'extérieur.

60% des personnes demandent de prolonger leur mesure à Puissance L et les retours des partenaires sont positifs aussi bien sur l'évolution du comportement des personnes que sur la durabilité de la réinsertion.

Le taux de réussite à la certification European Computer Driving Licence (ECDL) est le plus élevé des quelque 240 centres romands. Le niveau de satisfaction de notre clientèle est en augmentation.



Un **SOLEIL LEVANT** qui répond aux besoins

L'EMS Soleil Levant connaît un taux d'occupation régulier de 95% depuis sa création il y a trois ans. Le nombre de lits se révèle insuffisant pour répondre à toutes les demandes (notamment pour des séjours de courte durée émanant de Médecine 2 et du Relais 10, nos partenaires historiques). Ainsi, un projet d'agrandissement de la structure a été transmis au Service de la Santé Publique. De plus :

- Une collaboration avec l'hôpital psychiatrique de Nant a été développée et une première patiente a pu être accueillie en novembre 2015.
- La réduction des risques a été placée au premier plan avec une augmentation du seuil de tolérance des consommations à l'intérieur de la structure.
- L'accompagnement de l'équipe soignante doit être renforcée. Ainsi, en 2016 nous pourrions compter sur une présence plus soutenue du Dr Lopez aux colloques cliniques, ainsi que sur un développement des formations internes et externes et des supervisions d'équipe.

Pour garantir la pérennité de nos **INFRASTRUCTURES**

Les travaux de mise en conformité réalisés suite à la demande de l'Etat-canton Cantonal d'Assurance incendie (ECA) sur « les deux tours » du Levant 159 à Lausanne, construites en 1995, se sont terminés au 1^{er} semestre 2015. Le Levant en a profité pour renforcer d'une part la sécurité, avec la hausse des barrières des balcons et des garde-corps des fenêtres, d'autre part le confort, avec la pose de stores extérieurs aux fenêtres exposées au soleil. En outre, les bureaux au Soleil Levant ont été réaménagés, un espace de copies a été créé pour l'administration, les cuisines du Soleil Levant et de CASA ont été rénovées.

Savez-vous que la chaufferie du Levant, d'où se distribue la chaleur des deux bâtiments, se trouve non à la cave, mais au 4^e étage du 159, où une nouvelle chaudière a été mise en fonction à la veille de l'hiver 2014 - 2015 ? Au vu des transformations nécessaires, nous avons profité d'équiper ce bâtiment de panneaux solaires pour le préchauffage de l'eau chaude.

En 2016, un carnet d'entretien du patrimoine du Levant sera établi avec l'aide d'un architecte pour assurer la pérennité des immeubles.

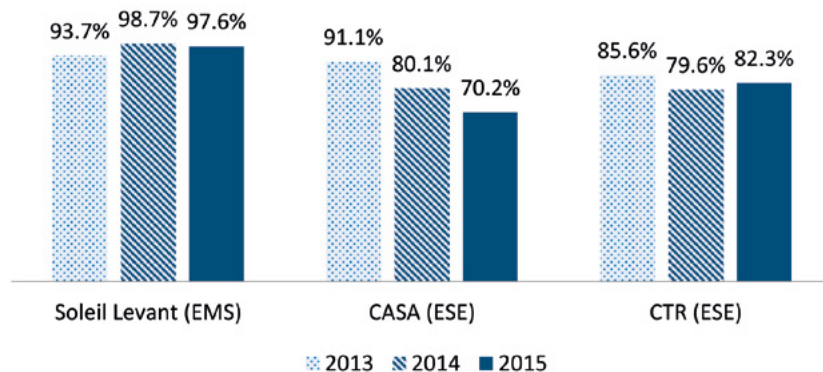
Conseil de Fondation

Stéphane Manco*, président, directeur général de la Société coopérative Démarche
 Viviane Prats*, vice-présidente, doyenne de l'Unité de formation continue, Haute école de travail social et de la santé, Lausanne
 Guy Burnens*, secrétaire, chef de la Division Etrangers du Service de la population du Canton de Vaud
 Martine Staehli*, présidente du Conseil d'administration, Fiduciaire Staehli SA
 Christian Bacon, avocat, Etude Chaulmontet & Associés
 Yves Christen, ingénieur civil, ancien conseiller national
 François Despland, architecte dipl. Epfl, Sia
 Philippe Nicollier, directeur de l'établissement secondaire de Villamont
 *Bureau

Secrétaires
 Bettina Greiner, Lestructeurs
 Rachel Gotheil, Société coopérative Démarche

Coordination et textes : Francine Crettaz, criteres.ch
 Graphisme : Jean-Pierre Dattner, dattner.ch
 Impression : Ateliers Olbis, oliviers.ch

Comparaison des taux d'occupation entre 2013 et 2015



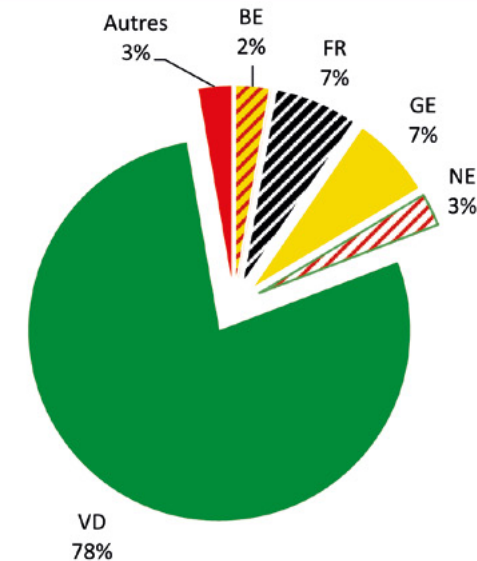
Source : nombre de journées facturées en 2013, 2014 et 2015

Le taux moyen des deux structures ESE est de 77% en 2015 (80% en 2014.) Ceci est principalement la conséquence d'une diminution des demandes et des durées de séjour.

Le taux d'occupation de l'EMS est supérieur au budget défini à 95%. Ceci est dû à l'importance des séjours de longue durée (voir graphique ci-dessous.)

EMS : établissement médico-social - ESE établissement socio-éducatif

Cantons de provenance des résidents en 2015

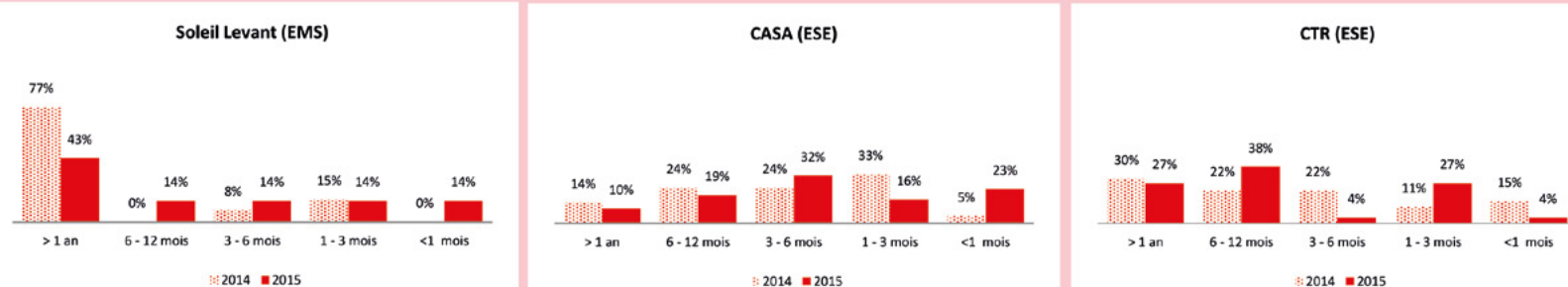


Source : résidents ayant séjourné dans les trois centres en 2015

La proportion de non-vaudois a augmenté de 10% par rapport à 2014

Comparaison de la durée des séjours entre 2014 et 2015

La proportion des séjours de moins d'un mois a fortement augmenté pour CASA, ainsi que les séjours de un à trois mois pour le CTR.



L'âge moyen dans les structures ESE est de 35 ans et de 53 ans à l'EMS.

Source : les résidents ayant quitté le centre durant l'année 2015, les résidents présents en début et en fin d'année